



Politique Anti-Corruption (SMAC) de la CDG

Investie d'une mission d'intérêt général, la CDG s'engage dans une politique de tolérance zéro à l'égard de la corruption sous toutes ses formes traduisant son engagement à prévenir, détecter et traiter tout acte contraire à l'éthique.

Pour structurer ses efforts, la CDG a mis en place un Système de Management Anti-Corruption (SMAC) conforme à la norme ISO 37001-2025, garantissant une approche proactive et systématique dans la lutte contre la corruption.

5 axes du Système de Management Anti-Corruption (SMAC) de la CDG



Cadre normatif
régissant le dispositif de lutte anticorruption, l'évaluation des tiers, les cadeaux et invitations, les demandes de sponsoring et le volet RH.



Dispositif d'alerte professionnelle
sécurisé et accessible, garantissant un traitement impartial, confidentiel et traçable des alertes des collaborateurs et des parties prenantes externes, sans crainte de représailles.



Culture d'intégrité et de transparence
à travers des formations à destination de l'ensemble des collaborateurs et des actions ciblées de sensibilisation aux parties prenantes.



Régime disciplinaire
l'application des sanctions à l'encontre de toute personne qui viole la politique anticorruption et les codes éthiques et déontologie professionnelle de la CDG.



Evaluation et maintien du système
le maintien du système implique un processus d'évaluation continue (comités de suivi, revue de direction, audit interne, contrôle permanent, reporting, etc.)

La présente politique s'applique à tous les collaborateurs, les activités et les succursales de la CDG. Elle est opposable à l'ensemble des parties prenantes de la CDG notamment les filiales, clients, partenaires, fournisseurs, prestataires délégataires ainsi que les intérimaires et stagiaires.

Dans ce sens, les responsabilités de suivi et de maintenance du SMAC sont attribuées aux différents intervenants de la CDG qui agissent en interaction avec la fonction conformité anticorruption, qui veille en toute indépendance au bon fonctionnement du SMAC et à son amélioration continue.


Khalid SAFIR
Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion

0
Tolérance

100%
Confiance et transparence

Ensemble faisons front contre la corruption